

**Rencontre de la Première ministre, Elisabeth Borne, et de François Sauvadet,
Président de Départements de France**

Elisabeth Borne, Première ministre, et François Sauvadet, Président de Départements de France, se sont longuement entretenus pour évoquer les défis économiques, démocratiques, sociaux et environnementaux auxquels est confronté notre pays. Ils ont convenu d'une nouvelle méthode de travail visant à rétablir une relation de confiance avec l'État.

La Première ministre avait en effet déclaré dans son discours de politique générale qu'elle souhaitait « *donner plus de poids aux élus locaux, plus de lisibilité dans leurs compétences, plus de cohérence dans leur action* ».

À l'issue de cette rencontre, François Sauvadet s'est félicité de ces échanges constructifs. Il a pu redire avec force que les Départements, qui apportent au quotidien des solutions de proximité adaptées aux réalités vécues par les Français, possèdent les savoir-faire et l'agilité nécessaires dans les domaines du médico-social, de l'insertion, de la protection de l'enfance, du vieillissement de la population, de la lutte contre les précarités ; et plaider pour une méthode de coopération ascendante : « *les bonnes pratiques existent et ne demandent qu'à être connues et, le cas échéant, généralisées* ».

« *J'ai rappelé à Madame la Première ministre le rôle pivot des Départements dans l'équilibre territorial de la Nation. Il est urgent de redéfinir le bon niveau pour agir, tout en travaillant sur la dimension de chefs de file de l'action publique, notamment dans l'action sociale, la solidarité territoriale, la transition écologique ou l'économie de proximité où les Départements ont fait preuve de leur efficacité* » a-t-il déclaré à l'issue de cette rencontre.

Alors que le Projet de loi de finances rectificative est débattu et qu'une loi de programmation des finances publiques est prévue à la rentrée, François Sauvadet a également plaidé pour l'ouverture d'un cadre de discussion sur les finances locales : les collectivités représentent 70 % de l'investissement public et 9 % de l'endettement du pays. Il a indiqué qu'il convient de « *prendre garde à ne pas faire peser sur elles une contribution excessive à l'effort national d'assainissement des finances publiques, pour ne pas ajouter une crise à la crise, en faisant de l'investissement, une variable d'ajustement* ».